

Fondation Optimiste des enfants canadiens
États financiers

30 septembre 2011

Fondation Optimiste des enfants canadiens

Table des matières

30 septembre 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	3
État des résultats d'exploitation	4
État de l'évolution des actifs nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de la Fondation Optimiste des enfants canadiens

Nous avons reçu pour mission d'effectuer l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Optimiste des enfants canadiens (la Fondation), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2011, les états des résultats d'exploitation, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, ainsi que les informations supplémentaires sur les dépenses de l'exercice terminé à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons du public dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux comptes de revenus, à l'insuffisance des revenus par rapport aux dépenses, à l'actif et aux soldes de fonds.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 septembre 2011, ainsi que des résultats d'exploitation, des changements dans ses actifs nets et de ses flux de trésorerie et des informations supplémentaires sur les dépenses pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Québec
2 avril 2012

Rowen & associés S.E.N.C.R.L.

James M. Rowen, CA Auditeur

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Bilan
au 30 septembre 2011

	2011	2010
ACTIF		
Actif à court terme		(redressé) (voir note 11)
Encaisse et équivalents de trésorerie	128 359 \$	191 271 \$
Intérêt couru à recevoir	9 918	2 259
Dividende accumulé à recevoir	2 559	-
Apport à recevoir	-	25 000
Taxes de vente à recevoir	5 740	2 388
	146 576	220 918
Actif à long terme		
Placements de portefeuille (note 4)	1 742 694	655 006
Charges reportées ó bourses d'études	332 005	274 346
	2 074 699	929 352
Immobilisations (note 7)	5 946	-
Immobilisation incorporelle		
Frais de constitution (note 2)	18 708	-
	2 245 929 \$	1 150 270 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	15 992 \$	48 028 \$
Dû à Fondation Optimist International	48 931	76 197
Dû à Optimist International	5 304	19 722
	70 227	143 947
Passif à long terme		
Apports reportés (note 5)	500 959	426 947
Bourses d'études à payer (notes 2 et 6)	332 005	274 346
	832 964	701 293
	903 191	845 240
ACTIFS NETS		
Affectations d'origine externe ó dotations (note 8)	1 171 249	131 131
Affectations d'origine interne ó immobilisations corporelles	5 946	-
Non affectés	165 543	173 899
	1 342 738	305 030
	2 245 929 \$	1 150 270 \$

APPROUVÉ POUR LE COMPTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des résultats d'exploitation
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011

	2011	2010
Revenus		(redressés) (voir note 11)
Contributions de particuliers	309 612 \$	518 645 \$
Revenu de placement (note 3)	97 416	42 760
	407 028	561 405
Subventions et programmes		
Bourses d'études ó art oratoire	29 550	30 500
Bourses d'études ó dissertation	16 950	15 800
Bourses d'études ó C.C.D.H.H.	8 500	14 325
Bourses d'études ó J.O.O.I.	-	2 000
Bourse d'études ó Don MacDonald ó Oakville	4 000	-
Programmes des clubs	-	22 371
Coûts des programmes	15 150	15 000
Subvention ó cancer chez les enfants	50 359	209 736
Programme en impartition	88 790	69 714
	213 299	379 446
Excédent des revenus par rapport aux subventions et programmes	193 729	181 959
Dépenses		
Bénévoles et donateurs		
Prix de reconnaissance aux donateurs	21 895	22 961
Activités des bénévoles	39 829	45 338
Programmes spéciaux	5 655	5 763
	67 379	74 062
Campagne de financement	5 166	6 081
Personnel et administration		
Congrès international	3 014	442
Frais d'administration	82 148	74 037
Formation du personnel	1 724	-
	85 162	74 479
	157 707	154 622
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	36 022 \$	27 337 \$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État de l'évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011

	Affectations d'origine externe ó dotations	Affectations d'origine interne ó immobi- lisations corporelles	Non affectés	2011	2010
Solde en début d'exercice					
Tel qu'établi antérieurement	131 131 \$	- \$	(100 447) \$	30 684 \$	(478) \$
Ajustement sur exercice antérieur (note 11)	-	-	274 346	274 346	253 171
Solde ajusté	131 131	-	173 899	305 030	252 693
Ajustement ó intérêts sur bourses d'étude à payer	-	-	1 686	1 686	-
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	40 118	(1 049)	(3 047)	36 022	27 337
Acquisition d'immobilisations	-	6 995	(6 995)	-	-
Apport	1 000 000	-	-	1 000 000	25 000
Solde en fin d'exercice	1 171 249 \$	5 946 \$	165 543 \$	1 342 738 \$	305 030 \$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011

	2011	2010
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		(redressés) (voir note 10)
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	36 022 \$	27 337 \$
Ajustements pour :		
Perte (profit) sur la vente de placements de portefeuille (note 3)	(35 717)	8 565
Perte (profit) non réalisé(e) sur les placements de portefeuille (note 3)	3 457	(26 025)
Intérêts sur les bourses d'études à payer	1 687	13 064
Amortissement	1 049	81
	6 498	23 022
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution de l'intérêt couru	(7 659)	(2 259)
Diminution (augmentation) des promesses de dons à recevoir	(2 559)	2 637
Diminution (augmentation) de l'apport à recevoir	25 000	(25 000)
Diminution (augmentation) des taxes de vente à recevoir	(3 352)	2 259
Augmentation (diminution) du passif à court terme	(32 036)	47 873
Augmentation (diminution) des apports reportés	74 012	(93 089)
Diminution du montant dû à la Fondation Optimist International	(27 266)	(30 201)
Diminution du montant dû à Optimist International	(14 418)	(13 514)
Augmentation des charges reportées	(57 659)	(31 875)
Bourses d'études accordées, nettes	95 000	92 500
Bourses d'études payées	(55 000)	(60 625)
	(5 937)	(111 294)
Flux de trésorerie lié à l'exploitation	561	(88 272)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 754 326)	(174 421)
Produits sur l'aliénation de placements	716 556	327 604
Acquisition d'immobilisations	(6 995)	-
Augmentation des frais de constitution	(18 708)	-
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1 063 473)	153 183
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contribution au fonds de dotation et flux de trésorerie lié aux activités de financement	1 000 000	25 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	(62 912)	89 911
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	191 271	101 360
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	128 359 \$	191 271 \$

Voir les notes complémentaires.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

1. STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, sollicite, reçoit et gère des fonds pour financer des programmes et des activités destinés à la jeunesse canadienne. Ces fonds sont constitués d'argent et de biens immobiliers et personnels reçus par dons, legs, achats ou autres. Ils sont détenus en fiducie ou autrement et sont gérés strictement suivant les objectifs susmentionnés. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

En cours d'exercice, la Fondation, auparavant connue sous le nom de la Fondation Optimist du Canada, est devenue la Fondation Optimiste des enfants canadiens, en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations de la direction

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés dans les états financiers, la mention d'actifs ou de passifs éventuels à la date de fin d'exercice, ainsi que sur les montants des revenus et dépenses rapportés pour l'exercice. La direction de la Fondation a recours aux estimations pour comptabiliser l'amortissement, les frais d'administration et les bourses d'études à payer. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

La Fondation a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers ó informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des revenus et dépenses et présentés dans les frais d'administration. Les coûts de transaction liés aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de règlement-livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Encaisse et équivalents de trésorerie, créances et placements de portefeuille

Ces actifs sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des revenus et dépenses.

L'encaisse et les équivalents de trésorerie incluent les dépôts en banque ainsi que les dépôts avec la maison de courtage de valeurs ayant une échéance de moins de trois mois au moment de l'achat.

Comptes fournisseurs et charges à payer, dû à Fondation Optimist International, dû à Optimist International et bourses d'études à payer

Les comptes fournisseurs et charges à payer, les montants dus à Fondation Optimist International et à Optimist International ainsi que les bourses d'études à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Frais de constitution

Les frais de constitution, incluant les montants se rapportant à la nouvelle charte, au changement de dénomination sociale de la Fondation, aux règlements intérieurs, etc., ont été inscrits au poste « Frais de constitution ».

Ces frais non amortissables doivent néanmoins être dépréciés lorsque la valeur est réduite de façon permanente.

Constatation des revenus

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des dépenses d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les produits d'intérêts affectés, y compris les montants se rapportant aux dotations, sont constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont engagées. Les produits d'intérêts non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice. Les dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende. Les gains ou les pertes sur la cession de placements sont établis selon la méthode du coût moyen. Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont compris dans le coût des services fournis par la société de gestion de placements et, par conséquent, sont compris dans les frais d'administration.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût d'acquisition de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Services obtenus à titre gratuit

Pour de nombreuses activités, la Fondation bénéficie grandement de services à titre gratuit, sous la forme de bénévolat. Étant donnée la difficulté d'en déterminer leur juste valeur, les services obtenus à titre gratuit ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

Amortissement des immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au taux en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice, à l'exception des dépenses liées aux éléments d'actif et de passif non monétaires qui sont converties au cours du change d'origine. Les gains et les pertes sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Modifications comptables à venir

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes à but non lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes à but non lucratif devront choisir entre les *Normes internationales d'information financières* (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes à but non lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. La Fondation Optimiste des enfants canadiens a choisi d'utiliser les nouvelles normes comptables pour les organismes à but non lucratif.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Placements

La juste valeur des actions et des obligations correspond à la valeur de marché selon le cours de clôture.

Bourses d'études à payer

La juste valeur des bourses d'études à payer est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la Fondation pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions similaires.

3. REVENU DE PLACEMENTS

	2011	2010
Intérêt	54 456 \$	14 600 \$
Dividendes	10 700	10 700
Profit (perte) sur la vente de placements de portefeuille	35 717	(8 565)
Profit (perte) non réalisé(e) sur les placements de portefeuille	(3 457)	26 025
	97 416 \$	42 760 \$

Le revenu tiré des investissements détenus à titre de dotations inclus ci-dessus est de 30 527 \$ (4 336 \$ en 2010).

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	2011		2010	
	Coût	Valeur de réalisation	Coût	Valeur de réalisation
Titres à revenu fixe				
- canadiens	1 120 749 \$	1 156 420 \$	222 648 \$	237 638 \$
- américains	-	-	1 730	1 998
	1 120 749	1 156 420	224 378	239 636
Actions ordinaires				
- canadiennes	382 989	380 667	171 185	206 868
- américaines	105 745	103 546	187 098	168 202
	488 734	484 213	358 283	375 070
Fonds de placement	100 756	102 061	36 433	40 300
	1 710 239 \$	1 742 694 \$	619 094 \$	655 006 \$

La Fondation détermine la juste valeur de ses placements de portefeuille en se basant sur les prix offerts sur le marché actif. Le profit non réalisé sur les placements de portefeuille constaté dans l'exercice est calculé comme suit :

	2011	2010
Juste valeur des placements	1 742 694 \$	655 006 \$
Coût des placements	1 710 239	619 094
Profit non réalisé sur les placements de portefeuille, fin de l'exercice	32 455 \$	35 912 \$
Variation de la perte non réalisée sur les placements de portefeuille	(3 457) \$	

Les obligations de sociétés et de gouvernements portent intérêt à des taux variant de 3,7 % à 6,28 % (3,6 % à 7,05 % en 2010) et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2020. Les placements ont été administrés par BMO Nesbitt Burns et RBC Dominion valeurs mobilières inc., conformément à une entente approuvée par les administrateurs de la Fondation.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports au fonds d'administration générale non dépensés et qui sont affectés en aide en cas de catastrophe, de la campagne de lutte au cancer infantile et aux programmes des clubs. Ces apports sont constatés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. La variation du solde des apports reportés s'établit comme suit :

	Cancer chez les enfants	Programmes des clubs	2011	2010
Solde en début d'exercice	311 330 \$	115 617 \$	426 947 \$	520 036 \$
Apports reçus	41 453	175 708	217 161	201 508
Montants constatés à titre de revenus au cours de l'exercice	(50 359)	(92 790)	(143 149)	(294 597)
Solde en fin d'exercice	302 424 \$	198 535 \$	500 959 \$	426 947 \$

6. BOURSES D'ÉTUDES À PAYER

Les bourses d'études sont décernées dans le but d'aider les lauréats à payer leurs études supérieures. Ces bourses d'études sont payables à l'établissement d'enseignement dans lequel le lauréat est inscrit, dans les 12 ans suivant la date d'octroi de ladite bourse. Les montants à payer ont été escomptés à un taux de 3,0 % (2,4 % en 2010) (taux préférentiel moyen) par année, sur une période ne dépassant pas 12 ans.

	2011		2010	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Bourses d'études à payer				
Art oratoire	193 725 \$	201 102 \$	173 740 \$	170 538 \$
Dissertation	48 187	50 755	37 060	36 817
C.C.D.H.H.	81 383	80 148	72 518	66 991
	323 295 \$	332 005 \$	283 318 \$	274 346 \$

Le montant applicable au prochain exercice financier ne peut être déterminé.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Notes complémentaires
30 septembre 2011

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti 2011	Coût non amorti 2010
Logiciel	6 995 \$	1 049 \$	5 946 \$	- \$

8. RESTRICTIONS SUR LES ACTIFS NETS

Les actifs nets reçus à titre de dotations sont grevés d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées de façon permanente. Les revenus de placements tirés de ces fonds sont alloués en vertu d'affectations d'origine externe au financement de programmes pour la campagne de lutte au cancer infantile, de bourses d'études et de programmes destinées à la jeunesse.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu un don de charité de 1 million de dollars pour son fonds de dotation, dont l'utilisation est limitée à des buts spécifiques pour une période minimum de 10 ans. Le revenu annuel sera employé pour offrir trois bourses d'études de 3 000 \$ chacune, avec les montants résiduels transférés dans le fonds exclu de la contingence. Au besoin, la Fondation peut dépenser le capital du don de charité pour couvrir le quota de dépenses annuelles en vertu des exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Fondation est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités d'exploitation et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Fondation.

La Fondation ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des produits financiers dérivés, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Fondation est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

9. OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Fondation n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et de placements. La Fondation assure le suivi des prévisions budgétaires et de trésorerie afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de l'encaisse, des placements et des comptes à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains. Au 30 septembre 2011, les actifs libellés en dollars américains comprennent l'encaisse et les placements totalisant 11 077 \$ (168 370 \$ au 30 septembre 2010) et les comptes à payer à Fondation Optimist International libellés en dollars américains totalisant 46 681 \$ (73 759 \$ au 30 septembre 2010).

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec la Fondation. La valeur comptable de l'encaisse et des placements représente l'exposition maximum de la Fondation au risque de crédit au 30 septembre 2011.

Les opérations de caisse sont effectuées auprès de différentes institutions financières réputées, ce qui porte la direction à croire que le risque de perte est limité. La Fondation atténue le risque de crédit par rapport à ses placements en diversifiant la gamme de placements.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires
30 septembre 2011

10. GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Fondation sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités
- Acquitter ses obligations financières.

La Fondation définit son capital comme suit :

	2011	2010
Actifs nets	1 342 738 \$	305 030 \$
Apports reportés	500 959	426 947
Bourses d'études à payer	332 005	274 346
	2 175 702 \$	1 006 323 \$

La Fondation gère son capital principalement au moyen des collectes de fonds auprès de divers apporteurs de capital et par la gestion de son portefeuille de placements.

La Fondation est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les dotations et les apports affectés à des dépenses particulières. La direction de la Fondation, avec le conseil d'administration, fait un suivi continu de ces exigences sur une base régulière. Au cours de l'exercice, la Fondation s'est conformée à ces exigences.

11. AJUSTEMENTS SUR EXERCICE ANTÉRIEUR

Sous l'administration précédente, la Fondation comptabilisait les charges relatives aux bourses d'études au moment où celles-ci étaient accordées aux candidats.

Au cours du présent exercice, les charges relatives aux bourses d'études ont été constatées lorsque les bourses ont été payées, la différence entre le montant accordé et le montant payé étant comptabilisée au poste « Charges reportées ó bourses d'études » du bilan.

Ainsi, au 30 septembre 2010, les charges reportées relatives aux bourses d'études s'établissaient à 274 346 \$.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires
30 septembre 2011

11. AJUSTEMENTS SUR EXERCICE ANTÉRIEUR (SUITE)

Par conséquent, les ajustements suivants ont dû être apportés :

- L'excédent du montant des bourses d'études accordées par rapport au montant des bourses payées au 1^{er} octobre 2009, soit 253 171 \$, s'est traduit par une augmentation des charges reportées relatives aux bourses d'études et une diminution de l'actif net de ce même montant.
- Diminution des subventions et programmes et augmentation de l'excédent par rapport aux dépenses pour l'exercice terminé le 30 septembre 2010 d'un montant de 21 175 \$. Le poste « Bourses d'études payées » de l'état des flux de trésorerie a été réduit de 10 700 \$.

12. IMPUTATION

Habituellement, la Fondation impute les charges directement au poste concerné, à l'exception des frais d'administration qui sont imputés dans les comptes selon les estimations de la direction.

Fondation Optimiste des enfants canadiens
Informations supplémentaires sur les dépenses
30 septembre 2011

	2011	2010
Prix de reconnaissance aux donateurs		
Prix aux donateurs	3 396 \$	2 495 \$
Frais de poste et d'expédition	7 267	13 157
Frais d'administration	11 232	7 309
	21 895	22 961
Activités des bénévoles		
Bureau du président	1 859	10 408
Conseil d'administration	21 794	20 407
Directeur général	472	1 039
Frais de représentation et de séminaires	9 048	9 153
Frais d'administration	6 656	4 331
	39 829	45 338
Programmes spéciaux		
Programme de cadeaux planifié	663	2 514
Frais d'administration	4 992	3 249
	5 655	5 763
Campagne de financement		
Fournitures de bureau	828	634
Impression	594	3 011
Frais d'administration	3 744	2 436
	5 166	6 081
Frais d'administration		
Frais d'administration généraux	20 633	26 197
Intérêts sur les bourses d'études à payer	1 687	13 064
Frais bancaires	2 791	1 218
Perte de change	10 325	3 471
Honoraires professionnels	24 315	14 189
Honoraires de gestion des placements	17 780	14 783
Télécommunications	311	36
Autres frais d'administration	3 257	998
Amortissement des immobilisations	1 049	81
	82 148	74 037